

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE LA VILLE D'ANGERS****EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
du conseil d'administration****SÉANCE DU 21 MARS 2023****L'an DEUX MILLE VINGT-TROIS, LE VINGT-ET-UN MARS,**

à 18h, le conseil d'administration du centre communal d'action sociale de la Ville d'Angers, dûment convoqué le 15 mars 2023, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame Christelle LARDEUX-COIFFARD, Présidente déléguée, représentant Monsieur Jean-Marc VERCHÈRE, Maire, Président, empêché.

Etaient présents : Christelle LARDEUX-COIFFARD, Claudette DAGUIN, Anne-Marie POTOT, Christine STEIN, Augustine YECKE, Céline VÉRON, Cécile ALLEMAN, Nicole BERNARDIN, Philippe BOURGETEAU, Marie-Claire LUCAS, Antoine MASSON, Angelo TOCCO.

Etaient excusés : Jean-Marc VERCHÈRE, Richard YVON, Sophie FOUCHER-MAILLARD, Benoit AKKAOUI, Emmanuel LEFÉBURE.

OBJET : Vie Associative – Subventions sur projets aux associations – Attribution – Exercice 2023.

Madame la Présidente déléguée expose,

Mesdames, Messieurs,

Je vous propose d'examiner les demandes d'associations sollicitant une subvention sur projet auprès du CCAS sur l'exercice budgétaire 2023.

Le tableau joint en annexe précise l'association, l'objet de la demande et le montant proposé.

Après avoir délibéré, le conseil d'administration attribue, à l'unanimité, les subventions sur projet, dans le cadre du dispositif « Vacances pour tous » et les « Autres subventions sur projet », référencées en annexe, pour un montant de **58 266 €**.

Ces dépenses sont inscrites au chapitre 65 « Subventions sur projets » (Imputation 6574//5236, nature : 4299) du budget principal 2023 du CCAS.

Christelle LARDEUX-COIFFARD
Présidente déléguée

Accusé de réception en préfecture
049-264901158-20230321-DEL-2023-031-DE
Date de télétransmission : 27/03/2023
Date de réception préfecture : 27/03/2023

Subventions sur projet 2023
TABLEAU RECAPITULATIF - CA du 21 mars 2023

Associations	Détail de l'opération	Montant attribué 2023
Dans le cadre de Vacances pour tous :		
Vacances et familles	Séjours 2023	6 920 €
Secours Populaire	Séjours 2023	6 254 €
<i>Sous-total « Vacances pour tous »</i>		13 174 €
Autres subventions sur projet :		
Restaurants du cœur	Activité RestoBus – année 2022	31 842 €
	Maison du cœur – Accueil de jour Familles	10 000 €
Le Temps pour toiT	Soutien à l'activité - Complément	3 000 €
Sourire d'automne	Achat petit matériel sonorisation animations	250 €
<i>Sous-total « Autres subventions sur projet »</i>		45 092 €
TOTAL		58 266 €